

# TOUS PILOTES TOUTES COMPAGNIES

## VRAI FAUX

**Vous avez été nombreux à recevoir des communications du SNPL concernant la venue d'un nouveau syndicat dans le monde des PNT. Suite à ces différents tracts, le SPL et la Cfdt devaient rétablir certaines vérités.**

- « ...Le SPL n'est pas un syndicat catégoriel »

**FAUX !** Le SPL est un syndicat 100% PNT issu d'une réorganisation d'un syndicat affilié Cfdt. Cet aspect catégoriel a été validé par une décision de justice.

Le SPL décide de sa stratégie et de sa communication.

Le SPL dispose de ses propres statuts ainsi que de son propre règlement intérieur.

Le SPL comprend plusieurs sections d'entreprises dont certaines sont déjà représentatives chez les pilotes.

- « ...Le SPL un refuge à la Cfdt »

**FAUX !** Le SPL n'est pas un syndicat de refuge pour certains syndicalistes mais bien la volonté de moderniser le dialogue social chez les pilotes. Ce choix est assumé.

- « ...Une partie des cotisations est reversée à la Cfdt dans le cadre de l'affiliation. »

**VRAI !** En contrepartie, les adhérents du SPL bénéficient d'un soutien juridique bien plus important que ce que n'importe quel autre syndicat peut proposer actuellement. Que ce soit sur des dossiers individuels ou collectifs dans le cadre professionnel, les montants de prises en charge dépassent de loin les montants accordés par les autres syndicats. Exemple : Sur les dossiers en cassation, les frais sont pris en charge à 100% !

L'affiliation à la Cfdt, c'est aussi des formations économiques et sociales pour les adhérents du SPL.

L'affiliation, c'est l'accès à toutes les instances nationales, européennes et internationales pour représenter et défendre le métier de pilote. D'ailleurs, depuis peu deux PNT ont été mandatés au sein de l'ETF (European Transport Fédération) pour faire partie des groupes de travail EASA.



- « ... Une coquille vide dénommée le SPL »

**FAUX !** Le SPL n'est pas une coquille vide mais bien le fruit de plusieurs mois de réflexion avec des pilotes, avec vos collègues ! C'est un syndicat construit pour répondre aux problèmes pilotes.

- «... Le SPL ne peut pas communiquer sans censure préalable »

**FAUX !** Par ses statuts, le SPL est indépendant juridiquement. Il n'a aucune obligation de communiquer ses tracts pour validation à la CFDT.

- « ...Le SPL ne serait pas indépendant »

**FAUX !** Les valeurs de la CFDT sont incompatibles avec un quelconque contrôle par qui que ce soit. La CFDT met en avant l'émancipation des salariés, pas leur contrôle. Nous considérons que les pilotes sont une composante, certes importante, des entreprises de l'aérien mais pas uniquement. La cohérence des différentes corporations dans le suivi et leur implication au sein d'une entreprise (quelle qu'elle soit) n'a rien d'un non-sens, c'est une vieille pratique dans la CFDT. Rien ne se fait au détriment de l'autre mais dans le respect de tous et de chacun.



- «... La CFDT a toujours été opposée à l'existence de syndicats corporatistes »

**VRAI !** Pour autant, la CFDT sait aussi s'adapter aux situations qui découlent des organisations d'entreprises. La CFDT reconnaît et respecte la spécificité des métiers. Nous n'avons pas la prétention de faire les lois. Nous étions contre la disposition dérogatoire de la loi de 2008, pour deux catégories de personnel « **les pilotes et les journalistes** ». La loi a été votée, nous l'appliquons sans détour. Pour preuve, le syndicat **CFDT - journalistes existe et il est bien représentatif dans l'ensemble de la profession.**

- « ... La CFDT veut récupérer les réserves de la CRPN »

**FAUX !** La CFDT n'a aucune envie de faire main basse sur la CRPN. En revanche, les réserves de la CRPN se rapprochant de la zone rouge, il sera nécessaire dans un avenir proche que les pilotes adhérents au SPL puissent siéger au conseil d'administration afin de veiller à la sauvegarde de la retraite des PN.

- Nous pensons que l'immobilisme actuel du syndicalisme PNT conduit à des pertes de parts de marché du pavillon français.
- Nous pensons que l'emploi PNT, comme les emplois PNC et sol, peut se développer au travers de négociations.
- Nous pensons qu'un syndicat n'a pas le droit de vie ou de mort sur toutes les compagnies en bloquant leur adaptation au monde qui bouge vite.
- Nous pensons que les sujets spécifiques aux pilotes doivent être traités par des pilotes.

Nous vous proposons un syndicat adapté à notre temps, ce syndicat c'est le :

